

**MOTION ADOPTEE EN REUNION D'INFORMATION SYNDICALE A L'ECOLE LINE PORCHER (37)
LE 5 NOVEMBRE 2024**

Nous les collègues réunis en RIS à l'école Line Porcher, ce mardi 5 novembre 2024, contestons les 3 jours de carence et l'indemnisation à hauteur de 90% du salaires les jours suivants que le gouvernement Macron veut imposer aux fonctionnaires. Nous dénonçons le manque de moyens dans nos écoles et la dégradation des conditions de travail liées en particulier à l'acte 2 de l'école inclusive.

Nous demandons que cessent toutes les réformes Macron qui nous mettent à mal et nous exigeons :

- La prise en charge des journées de maladie sans carence
- L'abandon du projet des 4000 suppression de postes pour la rentrée 2025
- L'abrogation de l'acte 2 de l'école de l'école inclusive
- L'abrogation de la loi Rilhac et les évaluations qui surchargent les directeurs et les équipes enseignantes

Nous appelons les collègues à partager cette motion (dans les conseils des maîtres, les RIS etc) et à engager une mobilisation contre ces attaques sans précédent dans la Fonction Publique.